DIXIÈME ANNÉE — N° 469 — Se vend au Bureau du Journal : 17 RUE DE L'ENCYCLOPÉDIE à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 4 MAI 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

LA MAISON DE L'ENFANT

Est-ce parce que l'enfant semble grandi, sanctifié par tous les sacrifices consentis par les hommes pour le sauver ; qu'il porte plus que jamais en lui, tous les espoirs ; est-ce parce que les femmes sont éternellement attirées par tout ce qui le touche ; est-ce enfin que le projet d'une « Maison de l'Enfant » correspondait à un besoin obscurément senti ?

Sans doute est-ce tout cela et d'autres choses encore qui ont particulièrement intéressé le public de l'*Union fraternelle des femmes*, au projet de Mme *Hollebecque*, de telle sorte que ce public me demande des détails, des précisions... Je vais essayer de les donner, en attendant la brochure et le livre que l'auteur doit faire paraître prochainement. Ceux qui ont entendu la conférencière exposer brillamment son thème, trouveront téméraire que j'ose une synthèse après qu'elle a parlé ; ceux qui ont lu les ouvrages qu'elle a déjà consacrés à cette œuvre me taxeront d'outrecuidance. Mais qu'importe, après tout, pourvu que l'idée soit servie.

Depuis *dix ans*, par la science, par le livre, par la parole, par les œuvres, Mme Hollebecque a créé un mouvement d'opinion assez considérable pour qu'il soit devenu une force ; des personnalités éminentes au courant de ses travaux lui promis un concours précieux. La « science de l'enfant », la connaissance de la personnalité — qu'on ne développe trop souvent que pour la mieux déformer — ont été étudiées par elle, d'après les méthodes les plus récentes. S'appuyant sur une forte documentation lentement réunie, elle a créé une branche nouvelle de la science : *la Sociologie de l'Enfant*.

Et pourquoi dira-t-on, une Maison de l'Enfant ? L'école y suffit bien... Oui, pour les pédagogues. Non, pour les éducateurs. Cette « maison », centre de toutes les œuvres relatives à l'enfance, sera un lieu de protection, de glorification de celle-ci. Elle fera, ce que ne fait ni la famille avec son particularisme étroit et outrancier, ni l'école avec sa formation purement intellectuelle. Elle initiera l'individu à la vie de la société, elle le révèlera à lui-même en tant qu'*être social*. L'adolescent ne sera plus jeté sans transition dans la mêlée des hommes, sans connaissances, sans armes. Il y sera préparé « initié » grâce à la vie particulière qu'il mènera dans la Maison de l'Enfant, aux heures où, libéré de l'école, il éprouvera le désir d'essayer ses forces, de s'agréger pour un but utile à des camarades de son âge, de se mesurer déjà avec l'avenir. Celui-là qui saura comment s'engrènent les rouages de la lourde et imparfaite machine, saura aussi, fort de la force collective à lui révélée, étayant la sienne propre, ordonner la société, équilibrer les besoins généraux avec les droits individuels, imaginer et construire des mécanismes nouveaux répondant à des modalités nouvelles.

Mme Hollebecque, que ses études scientifiques rendent précise jusqu'à la rigueur, ne bâtit ni sur du sable, ni sur des nuages. Architecturalement, cette Maison existe, nous la verrons bientôt — je le souhaite fortement — sortir de terre. Administrativement, les cadres sont construits ; l'organisation en est réglée.

Répondant à ce principe de toute Société forte qui veut que nul ne reste sans assistance, désarmé, inutilisé, la Maison de l'Enfant sera d'abord un *centre de protection et d'aide pour les mères*. Un des premiers services qui y fonctionnera sera l'Office de renseignements à l'usage de ces dernières. Elles qui pèchent presque toujours par ignorance, n'auront plus cette excuse commode quoique d'une « valabilité » contestable. Qu'il s'agisse du nourrisson ou de l'adolescent, de lois protectrices ou accidents du travail, la mère trouvera en cet Office des personnes compétentes, prêtes à la renseigner promptement. Des cours de puériculture et d'éducation, visant aussi bien à soigner le corps, qu'à former le caractère, à rendre plus étroits les liens de tendresse entre la mère et l'enfant, y seront établis. Ainsi se trouvera renforcé ce précepte : « Le plus difficile, ce n'est pas de mettre l'enfant au monde, c'est de *l'avoir* » (dans le sens total du mot.)

Et voici pour les Maîtres : une bibliothèque comprenant tous les ouvrages relatifs à la science de l'enfant ; le laboratoire psycho-physiologique. Ils feront là, leur « *apprentissage* » de maîtres sous la direction de pédologues compétents. — *Ils* en ont bien ! *ici-bas* — leur apprendront à mesurer l'attention, la volonté, la résistance, l'énergie, le soin, etc..., en vue de connaître les *possibilités* physiques et intellectuelles de chaque enfant, afin de le guider dans le choix d'une carrière, et d'établir sa *fiche individuelle*, pierre angulaire, l'ose dire, du progrès éducatif.

Et pour que l'enfant, prétexte à ce travail d'études, ait sa grande place dans « Sa Maison », on installera, pour lui, des terrains de jeux et de sports, des amis d'Outre-Mer pourront nous donner d'utiles conseils, eux qui, dans leurs « Maisons sociales », ont fait une large part à l'Enfant. Le corps assoupli, l'esprit réclamera sa revanche après de travail, nous y trouverons — lieu de délassement. La bibliothèque des histoires gaie, claire, accueillante, [illegible] ceux des bibliothèques enfantines, de ces lourdes pauvretés — ô édiles, combien de crimes votre inconscience est chargée ! — sorties de cervelles plus lourdes encore? Ce serait mal connaître l'auteur de cet adorable livre de contes « *Il y avait une fois*, si artistement présenté, que les garçons les moins soigneux, regardent, avant de l'ouvrir, si leurs doigts sont propres... de ce « *Vaste Monde* », éblouissement de la pensée..., de cette *Grande mêlée des peuples* qui fait pâlir le front des adolescents et exalte leur âme. Il est tant de chefs-d'œuvre anciens et modernes, français et étrangers, qu'il faudra bien qu'ils détrônent à jamais les innombrables platitudes, qui déforment le goût des petits.

Pour réaliser dans sa complexité, la culture sociale de l'enfant, un « *matériel* » est nécessaire, important ou modeste suivant les localités. Mais — et c'est ici qu'intervient la méthode particulière à l'auteur du projet — ce matériel, au lieu d'être réuni ou façonné par des spécialistes, devra être réalisé par les adolescents. C'est à eux que reviendra le soin d'achever la décoration de leur maison et d'y créer les objets et les collections, dont l'usage enseigné par quelques-uns et permis à tous, achèvera cette éducation par le maniement des choses qui seule est profitable au progrès de l'intelligence.

Quel sera ce matériel collectif ?

Un Musée local gardien du passé et du présent — ce passé de demain — des collections diverses dues aux soins des enfants, de petits laboratoires de manipulation, une lampe à projection, et voilà illustrée la science, si aride, d'être lyrresque. Une salle de musique, un théâtre d'ombres, un guignol, une salle de jouets... Que nous voilà loin de l'école !

⁂

Ce qui va les différencier plus encore, c'est qu'à l'école le groupement des écoliers se fait par sympathies, mais sans but utile pour la collectivité. Ici il va devenir un puissant adjuvant des autres moyens d'éducation sociale. Il ne s'agit certes pas de *caporaliser* les tendances ou les vocations. Mais, on peut provoquer, de façon discrète, le groupement des enfants par les affinités : les sportifs avec les sportifs, les collectionneurs entre eux...

Pour pratiquer la vie sociale, le groupement est insuffisant. Il existe un moyen qu'on possédait jadis, qu'on a adultéré, je veux parler des « *Fêtes d'enfants* ». Elles sont, suivant la définition donnée par Mme Hollebecque, « des moments d'intensité sociale, où des images, des sensations et des idées nouvelles s'acquièrent par le moyen des émotions ressenties en commun ». Notre auteur en a créé à Paris, de magnifiques admirées pendant plusieurs années par une jeunesse enthousiaste. On sait ce que de semblables organisations comportent de temps passé, de soins, d'efforts sans cesse renouvelés, il faut pour réussir un grain d'apostolat.

Les professeurs, dira-t-on, chargés de diriger cette éducation, devront avoir un bagage solide et... original. Oui, puisqu'il leur faudra, selon le principe exigé par Mme Hollebecque, « rompre avec les méthodes habituelles d'éducation et leur substituer pour développer le corps et l'esprit, la méthode de *la vie associée*, de l'*activité en ordre*.

Discipline de soi ! Encadrement de l'unité !

Comment l'enfant jouera-t-il sa partie dans ce concert sans en troubler l'harmonie ?

Physiquement, par la concordance des gestes, mouvements et paroles avec ceux du partenaire ; par le sens de l'ensemble ; par la compréhension et le respect du collectif. La pratique des sports, des jeux, des exercices rythmiques, du chant choral assouplira les plus rebelles.

Intellectuellement, par les méthodes de recherches et d'inventions en commun ; par l'étude des *choses en série*, procédé qui consiste à grouper les faits et les objets dans l'*ordre d'évolution* ; par la vue directe des objets, aidée par la fameuse maïeutique de Socrate.

Moralement, par l'apprentissage des vertus sociales. L'enfant saura distinguer la Solidarité de la Charité, le Droit de la Justice. Il placera la vérité au-dessus de tout, développera son esprit critique — cet esprit critique fils du bon sens — apanage de quelques rares élus.

— L'exaltation de la personnalité, de l'individualisme aura pour fins, le bonheur de la Collectivité. Quelle que soit la profession que choisira l'enfant, et son choix sera guidé par un judicieux apprentissage, nous serons assurés qu'il apportera dans l'exercice de sa profession autant d'habileté, d'activité, de goût que ses devanciers, et que la Conscience, ce scrupule de l'âme, éclairera sa vie plus lumineusement encore.

⁂

Dans toutes ces maisons de l'Enfant, la vie frémit joyeuse, contenue, expansive pourtant. Chacune est un monde qui porte en soi des richesses qu'il faut partager avec autrui pour en mieux apprécier la valeur. Ces maisons ne seront pas seulement des centres de groupements pour les petits ou les adolescents, elles seront encore des centres d'union entre les diverses provinces françaises entre la France et les nations qui ont un commun idéal.

Le Breton, le Provençal, le Basque, le Flamand que la guerre a amalgamés dans son creusot brûlant, ont appris à s'aimer en se connaissant. Ne seront-ils pas heureux que leurs enfants se visitent, ne voudraient-ils pas faire sur une grande échelle, des échanges que les classes bourgeoises essayaient timidement avant la guerre, avec les étrangers ? Si les échanges se font intelligemment, si chacun comprend la valeur de l'Entr'aide, les citadins continueront de prêter leurs bras aux ruraux quand vient le temps des moissons ; les apprentis iront parachever leur éducation professionnelle dans d'autres régions, s'initier à d'autres techniques.

Les peuples accourus au secours de la Civilisation, eux aussi, ont appris à s'aimer dans la grande misère commune. Ceux-là qui ont mêlé leur sang pour la défense d'une juste cause, retourneront-ils, étrangers comme jadis, aux bords des fleuves, des mers qu'ils ont quittés pour nous joindre ? Leurs montagnes, ou leurs vastes prairies, leur ôteront-elles la nostalgie de nos paysages ? Ne désireront-ils pas, ces paysans, ces marins, ces marchands, ces industriels, ces savants, recevoir à leur table les fils, les filles du compagnin de tranchées, pendant que leurs propres enfants rompront la miche française ? Ne cimenteront-ils pas mieux, ces hommes surhumains qui seront la Société des Nations, la Paix qu'ils voudront éternelle, si leurs enfants sont le lien qui resserre leur fraternité?

La vie nationale intensifiée par l'esprit d'association, la vie mondiale édifiée sur d'autres bases, grâce aux Maisons d'enfants ! Chimère dira-t-on Mais non, Réalité. Il suffit de vouloir.

Les femmes comprendront bien, elles, quel intérêt il y a pour la race, pour la Société à sortir des vieilles routines meurtrières. Elles comprendront si parfaitement, qu'elles aideront l'*Idée à prendre son essor* ; elles la serviront par tous les moyens en leur pouvoir. Elles hâteront la réalisation du projet ; dans chaque ville, dans chaque village, dans ceux-là surtout qui sortiront des ruines amoncelées par la Furie barbare des hommes, elles voudront que s'élève — *symbolique* — la maison de ceux qui tiennent en puissance, l'Humanité de demain.

Juliette François-Raspail.

Note d'Actualité

Trois jours sans viande

C'est la solution qui vient d'être adoptée par le Ministère du Ravitaillement. A partir du 15 mai, le mercredi, le jeudi et le vendredi, la vente de la viande au détail sera interdite.

Nos lecteurs savent déjà par tout ce que nous avons dit l'an passé et encore la semaine dernière, ce que nous pensons ici de ce système.

Ce n'est qu'un nouvel essai nous dit-on. Et s'il ne réussit pas mieux que l'an passé, on en viendra à la carte personnelle de rationnement, carte de prix comme en Grande-Bretagne ou carte de poids. Le gouvernement s'il ne se résigne pas tout de suite à cette extrémité recule, nous dit-on, devant les difficultés d'application du rationnement individuel. Il faudra pourtant qu'ils les affronte et il ne recule que pour mieux sauter.

Les campagnes de *La Française* pour l'observation des restrictions légales et la pratique de restrictions volontaires répondent de notre volonté d'aider de toutes nos forces à la tâche malaisée des autorités chargées de la subsistance nationale. Si les nécessités de la situation le réclamaient, nous prêcherions de tout notre cœur l'abstention totale de viande. On nous dit qu'il suffit d'en restreindre la consommation. S'il n'y avait d'autre moyen pour cela que de s'en priver trois jours de suite sur sept, nous nous y rallierions énergiquement. Et, certes, nous n'engageons personne à la révolte contre le nouveau décret, au contraire. Mais nous ne nous faisons pas illusion sur le succès des exhortations à ce propos. La mesure a, contre elle, le défaut absolu de prêter à une équivoque grave.

« Restreindre notre consommation de viande en France,nous n'en avons nul besoin me disait, hier, une amie. Sans quoi le gouvernement imposerait tout de suite la carte qui seule est logique et efficace. S'il s'en tient aux jours sans viande, c'est pour nous permettre d'en acheter tout de même tout en ayant l'air de nous le défendre. C'est une façon de donner satisfaction à nos Alliés qui, paraît-il, trouvent que les Français ne se privent pas assez. »

Voilà l'équivoque Et voici, le danger. N'insistons pas.

Acceptons avec patience le nouvel essai en espérant qu'il sera court et que les mesures définitives viendront bientôt. Sauf chez les bouchers qui se déclarent satisfaits naturellement, la protestation est unanime. Souhaitons surtout que si les trois jours sans viande échouent, on ne se raccroche pas à l'illusion que quatre, cinq, six, huit jours et plus donneraient un meilleur résultat. Je vais trahir les secrets ménagers pour édifier messieurs du ravitaillement : j'ai des amies qui font venir depuis de longues années leur provision de viande chaque semaine de la campagne. Et, même l'été, elles en conservent crue, du lundi au dimanche suivant, en prenant simplement la précaution de la saupoudrer de borate de soude. De plus, les préparations en terrine peuvent attendre indéfiniment.

Hélas ! n'aurai-je point trahi en vain ? Il fallait la guerre pour nous donner, à nous, pauvres femmes de France, une suprême leçon d'humilité. Nous pensions jusqu'ici nous croire, au moins, une supériorité reconnue universellement ; nous étions reines dans les choses du ménage. Les Américaines, les Anglaises et d'autres étrangères ont été officiellement consacrées dans cette royauté. Mais on fait bien voir aux Françaises, que, même en ce domaine, on peut se passer d'elles !

Jane Misme.

Sauvons l'enfance !

Nous donnerons dans le prochain numéro seulement la liste complète des concours en argent ou en nature qui ont été offerts à Mme le Dr Mulon.

Signalons aujourd'hui que nous nous sommes adressées au Conseil municipal pour avoir la liste des onze œuvres s'occupant des placements afin d'insérer cette liste. La Commission de sauvegarde de l'Enfance instituée par la Ville et le Département pour hâter les placements d'enfants nous a simplement répondu que nous pouvions consulter cette liste au Secrétariat. Est-ce là une façon de servir le but qu'elle s'est donné ?

La Propagande suffragiste à MARSEILLE

Nous avons trouvé avec un vif plaisir dans les principaux journaux de Marseille des comptes rendus très élogieux d'une conférence de Mme Robert Crémieux, organisée par le groupe local de l'*Union pour le Suffrage* et présidée par M. Marius Dubois, secrétaire général de la Mairie. *Le Radical*, *le Petit Marseillais*, *Le Petit Provençal* rendent un hommage unanime au talent et au tact de la conférencière, à la sagesse, à la hauteur de ses arguments.

Pourquoi faut-il que *Le Soleil du Midi* jette une fausse note dans cet ensemble.

Mais voyons d'abord les approbations :

« Mme Crémieux a vigoureusement dissipé les malentendus et les préjugés qui ont jusqu'ici, dans notre pays, fait considérer la femme comme une mineure ou comme une esclave.

La femme française, de toutes les classes de la société sans distinction, a pourtant déjà montré, et depuis la guerre en particulier, de quel dévouement et de quel effort elle était capable. Si elle réclame aujourd'hui comme un droit une part plus grande de liberté, c'est afin de pouvoir mieux développer sa personnalité, prendre mieux conscience de ses responsabilités et remplir plus complètement ses devoirs dans la famille, dans la société, dans la patrie, dont elle supporte les fardeaux et partage les obligations et les charges. Le bulletin de vote qu'elle demande comme la seule consécration réelle et efficace de ce droit de justice que nul ne peut nier, ne sera jamais dans ses mains une arme pour combattre l'autorité légitime de l'homme mais, au contraire, un moyen loyal et fécond de collaborer avec lui au progrès et au bien de tous dans l'œuvre poursuivie en commun; comme l'expérience l'a montré ailleurs.

Ce sont là de nobles idées inspirées par un noble Idéal et dignes d'un grand pays comme le nôtre, mais que paralyse trop souvent l'indifférence d'une opinion mal éclairée, pire qu'une hostilité déclarée. »

Ainsi s'exprime *Le Radical*.

Les autres journaux n'ont pas été moins compréhensifs et nous regrettons que la place nous manque pour reproduire leurs résumés, comme des modèles de précision et d'élégance.

Mais *Le Soleil du Midi* se fâche. Ecoutez et comparez :

« Il s'est créé une « Union Française pour le suffrage des Femmes », et des conférences sont données pour y affirmer les « droits de la femme ». C'est ainsi que samedi soir en notre ville, Mme Robert Crémieux a développé cette thèse, en réclamant pour ses sœurs, comme un droit, une plus grande liberté, afin, dit-elle, de pouvoir mieux développer leur personnalité, mieux prendre conscience de leurs responsabilités, mieux remplir leurs devoirs, etc... Il nous semble, et il paraîtra à beaucoup, que la femme française n'avait pas attendu l'Union pour le Suffrage pour montrer que de tout temps elle a su remplir, et combien magnifiquement, tous ses devoirs envers la famille, la Société et la Patrie. Toute notre histoire s'illumine de la splendeur de ces devoirs chrétiennement et saintement remplis. Et la satisfaction qu'elle y trouve suffit à sa gloire. Grâce à l'heureuse civilisation instaurée sur le Golgotha, la Femme a été tirée de l'esclavage où le paganisme l'humiliait, elle l'a relevée, en lui donnant ses véritables droits. »

Le style change, n'est-ce pas, et nous donne une médiocre idée de la rédaction du *Soleil du Midi*. Quant au fond, j'imagine qu'appartenant à un journal conservateur, l'auteur de la note s'est cru, de confiance, forcé de condamner les revendications féministes au nom de la tradition.

Nous nous garderons bien d'entamer avec lui une discussion. Nous avons à lui opposer mieux que notre avis : celui de maints catholiques éminents qui sont aussi d'éminents féministes. Tout comme nous, qui ne nions certes ni l'influence du catholicisme sur la condition féminine, ni les vertus de nos mères, MM. Max Turman, Goyau, l'abbé Sertillanges, l'abbé Grétry, M. Paul Bureau, l'abbé Naudet, l'abbé Violet, pour ne citer que ceux dont nous avons des écrits sur le sujet, admettent qu'il faut aujourd'hui de nouveaux droits à la femme afin qu'elle puisse dans la société nouvelle remplir tout son devoir. Tous sont partisans du suffrage des femmes. Renvoyer à leurs ouvrages. *Le Soleil du Midi* nous dispense d'en dire davantage.

J. M.

Lire dans les prochains Numéros

L'Action des femmes sur les Lois, rapport du Conseil national des femmes sur le projet de répression légale de l'avortement.

Tableau d'orientation des carrières de l'Enseignement.

Numéro spécial sur la part des femmes dans l'œuvre de restriction nationale.

POUR LA TERRE DE FRANCE

Le Foyer des Campagnes

Le Comité d'initiative de la Société « Le Foyer des Campagnes » fait un appel en faveur de la création dans chaque canton d'un foyer régional comprenant une salle de lecture, une salle de réunion — qui ne sera pas celle du cabaret — avec appareils à projection et cinéma à volonté, un dispensaire avec bains-douches ; et dans chaque commune, la création d'un foyer communal, cela ne serait-il qu'une simple salle adjacente à la mairie ou à l'école.

« Il sera indispensable de créer, dès maintenant, partout où cela apparaîtra possible, un de ces Foyers si nécessaires déjà au secours moral de l'arrière. Réaliser plusieurs de ces Foyers-Types qui rayonneraient et serviraient de modèles est le second et le plus urgent de nos buts.

Pour l'atteindre, il faut de l'argent et des bonnes volontés actives. De l'argent pour louer une salle, louer ou acheter une maison, l'aménager, l'orner, rétribuer ceux qui en assureront les services ; des bonnes volontés pour se vouer à ces œuvres, créer sur place des comités locaux, agir de concert, là où elles existent, avec les œuvres nées d'un souci identique au nôtre, et auxquelles la création du Foyer permettra un essor plus complet. »

Ecrire ou envoyer les dons à Mme Louise Compain, 15, boulevard Lefebvre (XVe).

EDUCATION DES ADOLESCENTS

Dans l'article remarquable que Mme de Witt-Schlumberger a publié ici sur ce sujet délicat, elle recommandait de lire la brochure du Dr Good « Hygiène et Morale ». Notre collaboratrice G. Lespinasse a pensé que nos lecteurs aimeraient avoir une idée de cette brochure de caractère très noble et très élevé, et elle a choisi pour le leur mettre sous les yeux, le passage suivant :

« Tous ceux qui exercent sur les jeunes gens une action directrice quelconque doivent être bien pénétrés de cette vérité : « Que les vices ne sont pas des puissances isolées, indépendantes les unes des autres, contre lesquelles on peut lutter séparément. »

Dans la vie de l'humanité, comme dans la vie de l'individu, tout s'enchaîne, tout se pénètre ; le jeune homme qui manquera de justice, de loyauté vis-à-vis d'une femme, ne saurait être absolument juste et loyal dans le reste de son existence. Il n'y a pas deux justices pas plus qu'il n'y a deux morales et cette conviction doit être à la base même de toute éducation.

Il n'en est pas toujours ainsi. La même femme qui, peut-être, sourit avec indulgence en apprenant les bonnes fortunes de monsieur son fils, mourrait de honte et de douleur en apprenant que sa fille se conduit mal, ne songeant pas, dans son inconséquence, que cette honte qui la tue à son foyer est précisément celle que son fils va porter ailleurs.

« Si l'Homme qui poursuit obéit à la Loi naturelle, la Femme qui cède est régie par la même loi et l'un ne saurait être plus excusable que l'autre », car, s'il y a deux sexes, il ne saurait y avoir deux lois sociales ou deux lois morales, surtout si elles devaient s'exercer au détriment du plus faible en faveur du plus fort.

Dr Paul Good.
(Hygiène et morale.)

DÉFENSE ET PROTECTION des Travailleuses

L'ADMINISTRATION DES POSTES ET LES FEMMES

M. P., de Vesoul, nous communique la réflexion suivante :

L'administration des postes mettra en service le 1er juillet prochain cinq bureaux de chèques (service nouvellement créé). Or, le personnel prévu, sera constitué, pour chaque bureau d'un chef comptable, de commis principaux, de commis, et de ment pourquoi. dans des bureaux où paraît devoir s'effectuer surtout un travail d'écritures, l'administration n'enverra aucune des dames qu'elle emploie par milliers, à des besognes parfois très pénibles (téléphone, guichets), dans des services d'exploitation. Les dactylographes font de la machine à écrire ; elles forment une catégorie toute spéciale du personnel ; mais les « dames employées » remplissent exactement les mêmes fonctions que les commis : ce sont elles que vous apercevez dans tous les bureaux de poste ; pourquoi donc les exclure d'un service où leur place pardames dactylographes. On cherche vainement ce qui paraît tout indiquée ? L'administration a peut-être ses raisons, mais il serait intéressant de les connaître.

LES CONGES DES FEMMES DE MOBILISES

Lorsqu'un mobilisé obtient une permission de détente de 30 jours, sa femme a droit à un congé de même durée ; mais la circulaire du 2 septembre 1917, qui a créé au profit des femmes employées par le ministère de la Guerre le droit au congé payé pendant la permission de détente du mari, n'a pas d'effet rétroactif. En conséquence, si un mari mobilisé obtient une permission de détente de 30 jours, sa femme a droit à un congé de même durée, sous réserve qu'elle n'obtiendra aucun autre congé payé jusqu'au 2 septembre 1918.

Guerre à l'Alcool

Voici l'opinion de M. Jean Finot, donnée par le *Bulletin de l'Alarme*, sur la discussion qui a eu lieu à la Chambre en mars, au sujet de la création d'un nouveau régime de l'Alcool. M. Finot publie de plus une étude développée et remarquablement intéressante sur le même sujet dans *La Revue* (1-15 mai) :

⁂

« Il s'agissait, dans la pensée des initiateurs, de réconcilier les intérêts du Nord et ceux du Midi. L'Etat rachètera désormais toute la production de l'alcool industriel du Nord et l'employera pour des usages industriels, tandis que l'alcool de vin du Midi pourra être consommé librement. Les producteurs de l'alcool de betteraves, de topinambours, de grains ou de pommes de terre étant désormais assurés de pouvoir céder la totalité de la production à l'Etat et d'avoir leurs intérêts défendus par leurs députés et sénateurs, ont en revanche consenti des privilèges inespérés aux producteurs de l'alcool naturel du Midi. C'est ce qu'on appelle dans le langage idyllique de la Chambre, « le mariage de la vigne et de la betterave. »

Naturellement, ce sont les contribuables qui paieront les frais des noces et de toutes les réjouissances qui en résulteront. L'antialcoolisme seul n'y gagnera peut-être pas grand-chose. L'Etat, acheteur exclusif de l'alcool industriel, n'a point pris l'engagement de ne pas le livrer à la consommation. Donc, dans l'avenir comme par le passé, celui-ci s'ajoutera à la consommation de l'alcool naturel.

On a pourtant augmenté l'impôt sur l'alcool qui sera désormais de 600 fr. par hectolitre. La Chambre escompte une diminution prodigieuse de la consommation devant résulter de cette hausse. Il s'agit d'une illusion dont la durée sera bien éphémère. »

Jean Finot.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

Carrières Féminines

COURS D'HORTICULTURE

Rappelons qu'un cours public et gratuit sur les Plantes médicinales, a lieu le dimanche de 10 heures à 12 heures, au laboratoire de culture du Muséum (Jardin des Plantes), 61, rue Buffon. Ce cours est fait par M. Gérôme, jardinier chef du Muséum, professeur à l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles.

ACADEMIE DE MEDECINE

Un concours doit avoir lieu prochainement pour le recrutement de commis et employés de l'Académie de médecine. Les jeunes filles peuvent poser leur candidature, mais aux termes de la loi du 21 mars 1915, une vacance sur deux est attribuée aux officiers rengagés.

Les titres exigés sont les mêmes que pour les emplois d'expéditionnaires à l'Administration centrale de l'Instruction publique.

Les commis stagiaires peuvent être titularisés dans leur emploi après un stage d'un an pendant, lequel ils reçoivent une indemnité inférieure de 200 fr. au montant du traitement de la dernière classe (1,500 francs). Traitement de la première classe : 2,400 fr. Les commis titularisés ont droit à une pension.

ECOLE DE CERAMIQUE DE SEVRES

Nous avons annoncé qu'un concours pour l'admission de sept nouveaux élèves à cette école devait avoir lieu et que sur les sept places à attribuer ainsi, deux seraient réservées à des femmes.

Ce concours s'est effectué le 8 avril et nous avons la satisfaction de constater que sur les sept concurrents admis, le premier est Mlle Hélène Colas, le septième Mlle Raymonde Sarthou.

ECOLE AMBULANTE MENAGERE ET AGRICOLE DE LA SARTHE

PROGRAMME *Suite* (1)

Théorie

Coupe et couture. — Plissage, tressage, piquage, point de fantaisie ; layette ; points de couture et principales coutures ; tracé des patrons, relevé et ajustage ; coupe et confection de chemises, petite robes, jupons, tabliers, vêtements usuels de la femme.

Comptabilité. — Nécessité d'une comptabilité domestique, livres comptables : carnets, journal, grand livre, livres auxiliaires; inventaire, tenue des livres, exemples ; le budget du ménage la prévoyance et l'épargne ;

Laiterie. — Importance de la production du lait ; composition, caractères du lait, causes faisant varier sa sécrétion et sa richesse ; la traite, les maladies du lait, altérations et falsifications ; description et fonctionnement des principaux appareils servant à déterminer la valeur du lait ; avantages du contrôle du lait dans l'industrie et à la ferme ; conservation du lait ;

(1) Voir « La Française » des 9 mars.

refroidissement, pasteurisation, stérilisation, congélation, addition d'antiseptiques ;

Le beurre principe de l'écrémage : écrémage spontané par le froid, centrifuge avantages de l'écrémage centrifuge ; montage et conduite d'une écrémeuse ; principaux systèmes d'écrémeuses ; traitement de la crème avant de barattage ; soins, maturation, emploi des ferments lactiques purs ; battage : principaux systèmes, conditions d'une bonne barattе ; accidents, emploi des colorants ; délaitage, malaxage, qualités du beurre ; conservation du beurre : salaison, fusion, rajeunissement ; usage de la crème, du lait battu.

Fromagerie. — Définition, classification; lait employé, dosage du lait dans la fabrication industrielle ; la présure, qualité, calculs de présure ; emprésurage, traitement du caillé, égouttage naturel et forcé; division, pression, leur influence sur l'affinage ; accidents de fabrication, maladies, remèdes et préservatifs ; parasites, animaux et remèdes ; installation d'une fromagerie ; fromages étudiés en toutes saisons (fromages maigres, doubles crèmes ou Malakoff, bondons) ; fromages étudiés pendant l'hiver (Camembert, Coulommiers) ; fromages étudiés pendant l'été (fromages de La Ferté, Pont-l'Evêque, fromage de chèvre).

Agriculture et jardinage. — Notions élémentaires sur l'agriculture générale, la plante, le sol et le climat ; amendements et engrais : façons culturales ; améliorations à apporter aux principales cultures de la région ;

Le jardin potager : établissement, entretien, culture, des principaux légumes ;

Le jardin fruitier : arbrisseaux et arbres fruitiers ; plantation, culture, le jardin potager-fruitier ;

Le jardin fleuriste : culture de quelques plantes et végétaux d'ornement et des principales plantes médicinales ;

Les principaux ennemis de nos champs et de nos jardins, maladies, plantes, parasites, insectes nuisibles.

Zootechnie et Hygiène du bétail. — Notions d'anatomie et de physiologie indispensables pour l'étude de l'alimentation des animaux domestiques et de la sécrétion laitière ; principes généraux de l'alimentation rationnelle des animaux domestiques; principaux aliments ; préparation des aliments, rations ;

La vache : description, choix d'une bonne laitière ; sélection et choix des reproducteurs ; races bovines de la région.

Le veau : premiers soins, élevage et engraissement.

Le porc : élevage et engraissement ; hygiène générale du bétail ; hygiène des logements des animaux ; hygiène de la peau ; soins divers ; principales maladies contagieuses du bétail ; notions de police sanitaire ; conseils pratiques en cas d'accidents; premiers soins, pansements sommaires.

Aviculture. — La basse-cour à la ferme, étude de l'œuf ; installation et entretien du poulailler ; incubation et élevage naturel et artificiels ; alimentation des poussins, des poulets et des poules ; ponte d'hiver ; divers modes d'engraissement ; vente et sacrifice de la volaille ; principales volailles de la région ; hygiène de la basse-cour, maladies des poules, remèdes ; conservation des œufs.

Le lapin : clapier, alimentation, soins.

Le canard, le dindon, l'oie, la pintade, les pigeons.

Apiculture. — Notions sur l'histoire naturelle des abeilles, principaux types de ruches, conduite du rucher, production du rucher, utilisation des produits.

TRAVAUX PRATIQUES

Première Section. — Economie domestique et cuisine. — Entretien de l'école : meubles, vaisselle, éclairage, chauffage, parquets, fleurs et objets d'ornement ;

Préparation du déjeuner : menu, choix et achat des denrées alimentaires, préparation et cuisson des mets, service de la table ;

Préparation des conserves de viandes, légumes, fruits ;

Pâtisserie ménagère ;

Soins aux malades : infusions, décoctions, macérations, mucilages, cataplasmes, pose de ventouses, bandages, pansages.

Deuxième Section. — Entretien du linge et des vêtements. — Blanchissage et lessivage du linge ; détachage des vêtements ; raccommodage, repassage, glaçage ; soins aux vêtements ; usage de la machine à coudre ; layettes et trousseaux d'enfants ; tracé de patrons ; coupe et confection, chemise d'homme et de femme, corsage, jupe, travaux d'agrément divers.

Troisième Section. — Analyse des laits et beurrerie. — Reconnaissance des laits frauduleux, malades ou altérés, emploi des appareils utilisés : acidimètre, crémomètre, etc.; analyse du lait des vaches des exploitations des élèves ; soins à donner à la crème : acidité, température, refroidissement, chauffage, barattage, délaitage, malaxage, salaison, mise en mottes, emballage du beurre ; entretien des appareils ; comptabilité de la laiterie et de la beurrerie.

Quatrième Section. — 1° Fromagerie. — Essais de présures et d'acides ; fabrication de diverses variétés de fromages ; emprésurage, mise en moules, salaison ; surveillance de la fermentation ; comptabilité de la fromagerie ; emballage ;

2° Aviculture. — Mise en marche d'une couveuse artificielle : œufs, conduite de l'incubateur, mirage, soins à l'éclosion, sélection ; conduite de l'éleveuse artificielle; nourriture de la volaille, engraissement libre et forcé, sacrifice et préparation de la volaille à la vente ; comptabilité de la basse-cour ;

3° Divers. — Excursions ; visites aux concours agricoles locaux et régionaux ; visites de fermes, jardins et établissements industriels, etc.

Conférences. — Sur l'hygiène de la ferme, la coopération agricole, la puériculture, la médecine et l'hygiène domestique.

Le centenaire de Karl Marx en France

Le Comité Michelet, 87, rue Saint-Lazare, nous communique une note dont nous extrayons ce qui suit ;

Le Comité indigné que des Français, au moment où le sang de nos héroïques soldats coule à flots dans une bataille où se joue le sort du pays, puissent songer à célébrer le centenaire de Karl Marx, qui, en 1870, ne savait qu'insulter grossièrement la France vaincue ;

Invite toute la presse française à protester avec la plus grande énergie contre ce scandale abominable, et à livrer à l'impitoyable jugement de l'opinion publique tous ceux qui oseraient, dans Paris bombardé, célébrer la mémoire d'un Allemand.

Une cinquantaine de grandes associations dont « La Française » fait partie, ont voté de leur côté et adressé à la presse une protestation analogue.

LES LIVRES

HISTOIRE DE GOTTON CONNIXLOO, L'OUBLIEE, par Camille Mayran.

Parmi toutes les œuvres d'imagination qui sont inspirées par la guerre, en voici une qui a un rare accent de vérité. Elle est composée de deux récits très différents l'un de l'autre. Dans le premier, les personnages appartiennent à un milieu très simple de villageois flamands. La petite Gotton, qui a perdu sa mère quand elle était encore tout enfant, est élevée un peu maladroitement par son père, vieux sonneur dévot, austère et taciturne, qui renferme en lui-même la tendresse qu'il ne sait exprimer, et dont le seul procédé d'éducation consiste à battre la petite quand elle n'est pas sage. Ce n'est jamais un bon moyen de gagner la confiance d'un enfant, c'en est un des plus mauvais de garder les filles à la maison quand l'heure de l'amour est venue. Encore battue à dix-neuf ans, Gotton part une belle nuit avec un forgeron du voisinage qui abandonne pour elle sa femme et ses cinq enfants. Scandale dans les deux paroisses ; les amoureux sont isolés par la réprobation publique et chacun d'eux concentre toute sa vie en l'autre. Bientôt cela ne suffit plus à Gotton : « elle apprenait que l'amour n'a pas la fixité des gemmes, et que, s'il ne peut grandir et se propager comme la flamme, il s'étouffe douloureusement parmi des cendres. » La soif de tendresse dont elle souffre depuis son enfance la reprend, et c'est le regret de l'enfant qui remplace le besoin de la mère. Alors elle se met à penser aux petits, abandonnés par son compagnon et quand survient l'invasion, le village où ils demeurent étant parmi les plus exposés, elle envoie leur père les chercher. La femme outragée et les parents de celle-ci le chassent avec des injures ; mais ils sont massacrés pendant l'incendie et le sac de l'endroit, et les enfants, restés blottis, hagards, dans la maison sanglante sont recueillis, Gotton les soigne et les installe à son foyer adultère. Voilà que le remords de sa faute la poigne tout à coup, si bien qu'elle ne peut plus supporter la vie ; elle saisit une occasion de racheter son âme par sa mort : un Allemand ayant été assassiné, elle se dénonce comme l'auteur du crime, elle est fusillée et sauve ainsi son village.

Si ce dénouement était présenté comme la solution d'un problème moral, on pourrait le critiquer. Gotton en mourant sauve le village, mais perd les enfants, qui seront comme elle de pauvres orphelins appelant de tout leur être les caresses maternelles. En les élevant, elle eût souffert plus longtemps ; le devoir était plus difficile et le rachat plus certain... Mais Mme Mayran ne présente pas une thèse, et l'analyse du caractère est juste et forte. Gotton est une âme passionnée, inquiète et, malgré toute sa complexité, entière, destinée à aller jusqu'au bout de ses décisions et par conséquent à commettre des actes extrêmes.

Il est dans l'ordre de sa nature de ne pas supporter les longues patiences, elle est incapable d'héroïsme latent. C'est pourquoi le dévouement contestable comme « moralité », est inattaquable au point de vue psychologique.

Le vieux sonneur est aussi fortement analysé. Enfin la poésie du décor se dégage sans aucun effort apparent de style.

L'autre récit **L'Oubliée** n'a pas les mêmes qualités dramatiques ; le personnage principal raconte sa propre histoire, procédé difficile dont l'auteur s'est tiré avec le maximum de vraisemblance. Denise, jeune fille aimante, de vie intérieure intense, était fiancée avant la guerre ; la ville où elle habitait avec sa mère et sa vieille bonne est envahie. Pendant l'occupation, dont les détails navrants n'ont pas l'air imaginés, sa mère meurt d'une lente et douloureuse maladie ; mais Denise, toute à ses pensées de jeune vaincue est soutenue dans cette épreuve, et à travers toutes les angoisses et les privation, par sa foi absolue dans l'homme qu'elle aime. Evacuée après la mort de sa mère, elle tremble d'apprendre que son fiancé a été tué à l'ennemi. Non, il est vivant, réformé pour mutilation grave... et marié ainsi qu'il vient ingénuement le lui apprendre lui-même. D'abord désemparée, la jeune fille se ressaisit ; elle a vu sa rivale, belle, fine, sereine, aimée ; elle accepte le sacrifice et adopte un orphelin pour avoir quelqu'un à aimer. L'auteur a touché avec une grande délicatesse la nuance qui rend imparfaite pour la plénitude du cœur cette « maternité de jeune fille ».

On voit que l'auteur a le souci de la vérité plus que de l'effet à produire ; aussi il n'y a dans son œuvre rien de tranché ni de forcé, ni héros de roman, ni traîtres de mélodrame ; tout est en nuances, comme dans la vie. Ainsi le séducteur de Gotton et le fiancé de Denise ne sont pas antipathiques ; ils ont entre eux, le forgeron et l'intellectuel, une certaine parenté de caractère, ou plutôt d'absence de caractère qui les rend incapables de résister à un sentiment violent ; mais ce sentiment en soi n'a rien de bas, et tous deux conservent jusque dans leur trahison une certaine loyauté qui les rachète.

Mme Camille Mayran ira loin sans doute dans la voie où elle s'engage derrière la gloire de son grand oncle Taine. Nous nous féliciterons doublement de son succès d'abord parce qu'elle est femme, et parce qu'elle en devra une partie à sa profonde pénétration du cœur féminin.

Alice Berthet.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire des relations entre la France et les Roumains, par N. Jorga, professeur d'histoire à l'Université de Bucarest, membres de l'Académie roumaine. Préface de M. Ch. Bémont, directeur de la Revue historique (Payot), prix 4 fr.

L'affaire grecque, par Aug. Gauvain (Bossard), prix 3 fr.

Souvenirs de guerre d'un aspo-officier allemand (1914-1918), publiés avec une préface par L.-P. Alloux (Payot), prix 4 fr.

La bataille de l'air, par D. Vincent (Berger-Levrault), prix 0 fr. 90.

Héroïnes du Jour

OBSEQUES D'UNE VICTIME DU BOMBARDEMENT

On sait que le brutal obus qui est tombé le 11 avril sur la Maternité, a tué, entre autres victimes innocentes, une jeune élève de l'Ecole de la Maternité, Mlle Marie-Marthe Lère. Des discours ont été prononcés sur sa tombe. De celui de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, nous extrayons les passages suivants :

« Elle apportait à une mère son enfant pour l'allaiter ; placée entre eux et le projectile elle leur fit un rempart de son corps : ils furent recueillis sains et saufs.

En mourant Mlle Lère accomplissait encore ce qui est le devoir de tous dans cette maison, où le mot d'ordre est de sauver, coûte que coûte, la vie de l'enfant. Ce devoir Mlle Lère l'a rempli en sacrifiant sa vie.

Son père était un officier, mort avant la guerre ; fille d'un soldat, elle est morte comme un soldat, là où le devoir l'attachait ;et la croix de guerre qu'un ministre a placée sur sa poitrine de jeune Française, atteste encore qu'elle fut la digne sœur de ceux qui se font tuer sur le front pour nous défendre.

Nous ne séparons pas dans notre douloureuse admiration ses compagnes de l'école, Mlles Huntzbuchler de Belfort et Laureau de Paris, grièvement blessées à côté d'elle. Nous les sauverons, j'en ai la certitude, parce qu'elles sont restées pleines de courage et que toute notre affection les entoure. »

UNE PRINCESSE ROYALE CITEE A L'ORDRE DE L'ARMEE

Le Général commandant supérieur des forces françaises en Italie cite à l'ordre de l'armée :

Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Aoste, née princesse Hélène-Louise-Henriette de France :

« Placée à la tête d'un des plus importants services de la Croix-Rouge italienne, a fait preuve au cours d'une lutte longue et sanglante, d'une activité, d'un esprit d'organisation et d'un dévouement admirables, se dépensant jusqu'à l'extrême limite de ses forces et donnant au personnel sous ses ordres, sous des bombardements violents et répétés, l'exemple du plus parfait mépris du danger.

« A bien voulu étendre sa haute sollicitude aux formations sanitaires françaises en Italie. »

Au G. Q. G., le 30 mars 1918.

Le général commandant supérieur des forces françaises en Italie.

Signé : MAISTRE.

On nous écrit

FÉMINISME ET MATERNITÉ

M. Jean Pain a reçu un certain nombre de lettres à propos de sa dernière publication : « Où nous mène le Féminisme. » Il nous avise que jusqu'à présent le nombre des lettres de protestations ou d'objections est égal à celui des lettres d'approbations.

Comme il est reconnu que de la discussion jaillit la lumière, nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs la controverse courtoise qui s'établit entre notre collaborateur et Mme de Crisenoy. Les idées élevées, les arguments de valeur que l'on trouvera de part et d'autre ne pourront que favoriser la réflexion et aider les opinions à se préciser. Voici la réponse de M. Jean Pain à la lettre de Mme de Crisenoy insérée dans le dernier numéro.

La direction de La Française *n'est aucunement engagée par les opinions émises sous cette rubrique.*

Madame,

Je remarque que vous portez de plus en plus la discussion sur un terrain étranger à celui sur lequel je me cantonnais dans ma publication. Je ne disais pas un seul mot concernant la maternité, car je me réserve d'étudier cette question à fond l'année prochaine. Vous auriez dû attendre que j'aie développé mon opinion sur ce sujet.

Le but de mes articles était celui-ci ; faire ressortir dans l'échelle hiérarchique des fonctions de la vie moderne le rôle souverain que joue la production sociale, organisée en corps de métiers, par rapport à tous les autres genres d'activité, pour tâcher ensuite d'y faire participer la femme, comme seul moyen efficace de la rendre égale à l'homme.

Je précise : en disant que la production sociale devient de plus en plus la fonction fondamentale d'un peuple l'essence même de sa vie, je n'entends pas qu'on me prenne pour un marxiste ; c'est à ce dessein que j'ai employé l'expression « production sociale » au lieu de « production économique ». En effet, le matérialisme historique est une théorie de métaphysique qui consiste à soutenir que la vie économique est cause génératrice de toute l'évolution sociale, même des phénomènes moraux et mentaux. Si les Hébreux ont eu tant d'influence sur le monde, c'est dû à la qualité supérieure de leur lait, nous raconte Engelo ; si tel autre peuple a acquis la suprématie intellectuelle, c'est grâce à la façon dont il a su exploiter son minerai de fer ou ses forêts ; si la femme a été subordonnée, c'est qu'elle n'a pas pu acquérir, par ses fonctions domestiques, une richesse égale à celle de l'homme avec son métier de pasteur et de guerrier.

Une pareille théorie n'a aucun sens : c'est comme si on disait que l'estomac a produit le cerveau ou bien qu'au contraire le cerveau a déterminé le développement de l'estomac. Comme ces phénomènes sont corrélatifs, il est toujours facile d'attribuer à l'un ou à l'autre, selon ses préférences, le rôle de cause première.

Ma pensée est tout autre : je n'ai jamais nié l'importance, la nécessité, ni même l'indépendance relative par rapport à la production sociale des fonctions familiales ou de l'activité individuelle ; j'affirme seulement que si la femme doit devenir une puissance dans la société, il faut qu'elle entre dans l'organisme générateur au plus haut degré de la puissance d'un peuple, c'est-à-dire son activité productrice organisée, c'est-à-dire son industrie, son commerce, ses sciences, ses arts, sa politique.

Je ne nie pas non plus que les fonctions domestiques et maternelles ne soient, elles aussi, productrices d'énergie, mais, comme toute les occupations individuelles, leur action n'est aucunement comparable à la Force prodigieuse que développe l'activité sociale.

Que mes lectrices et mes lecteurs se prononcent d'abord sur ce point capital avant de protester pour des phrases ou des membres de phrase.

Mais j'ai peur que certains d'entre eux n'aient pas saisi du tout le sens de mon étude pour supposer que j'en étais encore à discuter avec eux la question stérile de savoir si c'est la mère qui doit s'occuper elle-même de couper le lait ou si c'est affaire au pharmacien, si elle restera à la maison pour surveiller son enfant ou si elle le mettra dans une garderie. Ces questions-là ne sont pas des problèmes : ce sont des détails d'organisation pratique soumis aux circonstances, variables comme elle et au sujet desquels j'admets tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on ne s'en autorise pas pour prétendre enlever à la femme le seul véritable instrument de puissance sociale.

Si les mères doivent continuer à avoir leurs enfants tout à elles, tant mieux ; je suis loin d'y voir un inconvénient. Je n'ai jamais eu l'intention de proposer la garderie, même modèle, qui a le défaut d'être un cabinet de débarras dans l'intérêt des parents et non un lieu où l'on conduit le bébé dans son intérêt propre et exclusif. Je suppose qu'au contraire l'enfant grandira de plus en plus au milieu de sa famille qui seule peut lui donner avec la délicatesse du caractère le sens de la bonne conduite. Je suis même beaucoup plus intransigeant que mes lectrices : non seulement je veux que la mère se consacre à l'éducation de ses enfants, mais je prétends que le père doit faire de même ; et si jamais je me marie et que j'aie des petits, je veux que dans leurs cauchemars, au lieu de crier toujours « Maman ! », ils appellent quelquefois Papa.

Jean Pain.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

COMITE CENTRAL

Le Comité central a adressé aux députés la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Un « Groupe des Droits de la Femme » vient de se constituer à la Chambre sous la présidence de M. Jules Siegfried.

Voici le programme qu'il a décidé de mettre à l'étude :

1° *Droit au vote municipal des Femmes;*

2° *Accès des Femmes aux titres universitaires et emplois ;*

3° *Egalité de traitement pour égalité de travail ;*

4° *Substitution du régime de la séparation de biens à celui de la communauté, en l'absence d'un contrat matrimonial.*

Vous trouverez, ci-joint, la liste des adhésions que le Groupe a déjà reçues.

Nous serons très heureuses, Monsieur, si vous acceptez de faire partie de ce Groupe et lui envoyez votre adhésion.

La question du suffrage des Femmes — du suffrage municipal notamment — sera, nous avons lieu de l'espérer, très prochainement portée à l'ordre du jour de la Chambre.

Il sera nécessaire qu'à ce moment, le Groupe soit assez puissant pour défendre avec succès notre cause..., puisque nous ne pouvons le faire nous-mêmes.

Nos amies Anglaises et Américaines ont trouvé, auprès des Parlementaires, des défenseurs ardents qui ont fait triompher leurs droits de citoyennes.

Nous aussi, nous comptons au Parlement beaucoup d'amis et nous sommes persuadées qu'ils voudront dès maintenant, et sans distinctions de parti, manifester leur sympathie pour une cause qui fait chaque jour de nouveaux progrès dans le Monde. Déjà, 21 millions de Femmes possèdent un droit de suffrage plus ou moins étendu sans qu'il en soit résulté de trouble ou de bouleversement politique, mais, au contraire, des améliorations sociales.

Pour que la France ne reste pas en arrière, nos Parlementaires n'auront-ils pas à cœur de nous faire obtenir à nous, Françaises, les droits dont jouissent les Femmes d'Angleterre, des Etats-Unis, du Canada, d'Australie et des Pays Scandinaves?

En mai 1914, pour la reprise du rapport de M. F. Buisson sur le suffrage municipal des Femmes, 300 députés environ ont envoyé leur signature... et c'était avant la guerre. Depuis lors, les Françaises ont vaillamment prouvé qu'elles étaient dignes des droits que nous réclamons pour elles, et qui *leur sont indispensables pour mieux remplir tous leurs devoirs envers le Pays.*

Nous voulons espérer, Monsieur le Député, que vous accéderez à notre demande et nous vous en exprimons à l'avance notre reconnaissance.

Pour l'Union Française pour le Suffrage des Femmes :

Le Bureau :

Présidente : Marguerite de Witt-Schlumberger ; *vice-présidentes :* Jane Misme, Marie-Louise Le Verrier ; *secrétaire générale :* Cécile-L. Brunschvieg ; *secrétaire-adjointe :* Pauline Rebour ; *secrétaires :* Marguerite Pichon-Landry, Suzanne Grinberg ; *trésorière :* Marguerite Désavis.

GROUPE DE MARSEILLE

Dans l'énumération des membres du Comité, publiée dans un des derniers numéros, une ligue a été oubliée. Voici la liste intégralement rectifiée, par ordre alphabétique, avec addition des nouveaux membres : Mmes Augier, Amisse, Beddoukh, Brémond, Chambon, Collombel, de Lariviére, Marc Fraissinet, Fontaine, Gasquet, Galloti, Guichet, Jouvenceau, Lombard, Martin, Pellissier, Peyrega, Renard Schloesing.

MM. Dubois, Fraissinet, Gravier, Martin, Silbert.

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"

CONGRÈS DÉFAITISTE EN SUISSE

La « Conférence de Femmes pour la Concorde Internationale » que nous avions annoncée a eu lieu à Berne du 14 au 19 avril.

Quelques lectrices se sont offusquées parait-il, que nous ayons appliqué ici à cette manifestation l'épithète « défaitiste ». Ou jugera de la légitimité de ce terme par la motion qui a terminé l'appel aux femmes voté par le Congrès comme résumé de ses travaux. Voici cette motion :

« La Conférence de femmes pour la Concorde internationale engage les femmes à s'abstenir de toute participation à la guerre, à renoncer à la soutenir financièrement, matériellement, intellectuellement, moralement et corporellement. »

C'est là une des exhortations connues de la propagande défaitiste depuis que, après la Marne, l'Allemagne a commencé de souhaiter la paix ; elle sait qu'elle n'a point à craindre de voir les Allemands, souscrire à un tel appel tant que le Gouvernement qui connaît, lui, les moyens de se faire obéir, ne le voudra point.

Nos lectrices qui désireraient plus de détails sur ce Congrès, liront avec intérêt dans le **Mouvement Féministe,** du 10 avril (Progny, Genève 0,25 c.), un remarquable article préalable de Mlle Emilie Gourd, directrice ; et un vivant et spirituel compte-rendu de Mme Isabelle Debran dans son journal **Pour le Droit, pour la Femme,** du 20 avril (8, quai des Eaux-Vives, Genève 0.15 c.).

Chronique des Œuvres et Institutions

Ligue pour le relèvement de la Moralité

LA MISSION POURESY

A une heure où toutes les énergies doivent se tendre pour le salut de la Patrie, la **Ligue Française pour le relèvement de la Moralité publique** — qui depuis cinquante ans bientôt lutte contre les diverses manifestations de l'immoralité — a le devoir de faire connaître l'apostolat que poursuit son agent général, **M. Pouresy,** dans les milieux militaires.

Depuis de longs mois M. Pouresy, avec un zèle infatigable, s'est largement employé à l'**éducation morale de nos soldats.**

Pour étendre son action directe auprès de ces derniers, le Ministre de la Guerre, par décision du 2 mai 1917, lui a confié une **mission** officielle de conférences d'éducation morale aux jeunes recrues, et le sous-secrétaire d'Etat du service de santé lui a confié la même mission dans les formations sanitaires de l'intérieur. L'une et l'autre mission sont d'ailleurs absolument gratuites.

Au cours de d'année 1917, M. Pouresy a fait 154 conférences militaires ayant réuni 125.956 hommes, dont 806 officiers ; plusieurs ont été présidées par des généraux commandants de région.

Ces conférences ont porté notamment sur les dangers et les entraînements de l'alcoolisme et de l'ivresse au point de vue de la tenue, de la discipline militaire et du devoir patriotique, sur la débauche et ses conséquences physiques, morales et sociales, sur le respect de la femme et de la famille, sur la dépopulation et ses conséquences pour l'existence de la nation.

L'attention et la tenue des troupes ont toujours été parfaites ; l'intérêt passionné que des milliers de jeunes gens ont marqué pour les graves questions de morale sexuelle prouve qu'on peut encore éclairer des consciences lorsqu'on fait appel aux nobles sentiments, à la justice, au respect de la vie, de la femme et de la Patrie.

Le Ministre de la Guerre a hautement apprécié toute la valeur et l'importance de l'œuvre à laquelle s'est voué notre agent général et, par une lettre en date du 31 janvier 1918, lui a adressé ses remerciements et ses félicitations ; en même temps il faisait remettre au trésorier de la Mission une subvention exceptionnelle de 2.000 francs en vue de contribuer aux frais de propagande.

Ces conférences ont été suivies d'une distribution gratuite de brochures renfermant les idées traitées ; environ 60.000 exemplaires ont été ainsi mis en lecture au cours de l'année. En outre, au moment de l'appel de la classe 1918, une lettre fut adressée par notre agent général à 250 commandants de dépôts dans les garnisons où il ne pouvait aller faire des conférences aux recrues pour mettre à leur disposition un certain nombre d'exemplaires. 147 réponses sont venues demandant des brochures.

Le Comité de la Mission Pouresy ne reçoit aucune subvention régulière, ni du Gouvernement, ni d'aucune administration publique ; il tire toutes ses ressources de ses Comités et de l'initiative privée. Par suite de l'étendue, chaque année plus grande, de son action, ses dépenses, en 1917, ont dépassé ses recettes de plus de **mille** francs, d'où un déficit qu'il est urgent de combler.

Sans la **Mission Pouresy,** un très important travail d'éducation et de préservation morales ne s'accomplirait pas. Aussi, pour réaliser toujours plus l'activité confiée à notre agent général, faisons-nous appel à tous ceux qui ont à cœur de préserver notre jeunesse militaire et de collaborer à l'éducation morale de la Patrie.

Les dons peuvent être envoyés à M. **Rodel,** trésorier de la Mission, 46, rue d'Aviau, Bordeaux.

Bernard Le Gouis,
Secrétaire général de la Ligue française pour le relèvement de la Moralité publique.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Camier. — Merci de votre touchante pensée de 1er mai.

Mlle J. R. (Versailles). — Merci de votre propagande. J'attends avec intérêt les communications dont vous parlez.

Une lectrice catholique. — Votre lettre à propos de la polémique soulevée par les théories de notre collaborateur Jean Pain paraîtra dans le prochain numéro.

Mme F. T. (Marseille). — Merci de votre lettre et de votre propagande. Pour votre jeune amie, puisqu'elle a déjà « Préjugé et Problème des sexes » de Jean Pinot, qu'elle lise l' « Assujettissement des femmes » par Stuart Mill, « Le travail des femmes au XIXe siècle », par Leroy-Beaulieu, « Histoire morale des femmes », par Legouvé. Elle trouvera peut-être difficilement à acheter ces ouvrages, le premier surtout : mais elle pourra les trouver dans une bibliothèque publique. Nous pourrons lui procurer ceux que nous avons signalés dans une liste récente « Le Vote des femmes » de Ferdinand Buisson, 5 francs, « Le dixième Congrès interna-

national des femmes » (3 francs), gros volume plein de documents des plus instructifs, le « Catéchisme féministe » de J.-J. Renaud et aussi un curieux roman social traduit de l'Américain « La fille de son père », que nous devons à la générosité d'une amie et pouvons lui prêter seulement 2 fr. 50. Dites-vous et dites-lui que aucun des livres de doctrine publiés jusqu'ici sur le Féminisme ne peut être considéré comme ayant traité tout le sujet avec une sûreté absolue. La question du travail surtout n'a jamais été considérée à fond. Cela tient à bien des causes : entre autres l'emprise persistante de la tradition sur les esprits les plus éclairés, ou seulement le sens diplomatique de ne pas heurter trop violemment les opinions établies. Mais dans tous les auteurs que je vous indique, il y a beaucoup à apprendre et à retenir, beaucoup à méditer. En fait de science ménagère, le meilleur professeur que je connaisse est Mme Moll-Weiss, 19, quai Malaquais. Elle a écrit de nombreux ouvrages. Elle vous indiquera elle-même les plus essentiels. Le groupe de l' « Union pour le Suffrage » de Marseille, qui vient de se reformer sous l'impulsion de la générale **Legrand-Falco** serait pour vous un milieu très intéressant de femmes distinguées, intelligentes et actives. Je me propose de publier les réflexions que vous m'avez écrites dernièrement. N'êtes-vous point entrée en relations avec « L'Entr'Aide » ? Ne nous fâchons pas contre les attardés qui ne sont pas encore avec nous ; ce n'est pas leur faute ; ceux et celles qui sont capables de comprendre y viendront : attendons-les avec patience et courage : que de conversions avons-nous vues déjà !

Mlle Picheraau. — Nous vous avons adressé deux numéros du 14 avril dont le montant était joint à votre lettre et deux numéros specimens. Veuillez prier Mme Pieb de faire parvenir 0,50 centimes pour l'envoi de la prime. Nous sommes très touchés des compliments que vous nous adressez et vous félicitons de votre zèle et de votre sincérité. Nous souhaitons vivement que le succès récompense rapidement vos efforts.

Mme Fournier-Chancogne. — Veuillez recevoir nos vifs remerciements pour votre bonne propagande et les abonnements que vous nous adressez. L'U. P. S. F. vous fait parvenir tous les renseignements qui vous intéressent.

La Presse et les Femmes

Fauteuils et bergères (Le Temps).

Les prochaines élections à l'Académie ont tout naturellement mis à l'ordre du jour la question des candidatures féminines. On parle beaucoup en ce moment de femmes de lettres ayant les titres requis pour entrer à l'Académie française, à l'académie Goncourt ou même pour former une académie exclusivement réservée au beau sexe. Pour l'académie Goncourt, il semble bien que l'heureux précédent de Judith Gautier recommande et justifie d'avance un choix féminin. Rien de plus juste qu'une femme succède à une autre femme. Mais l'Académie française se résoudra-t-elle à accomplir une galante révolution ? S'il est vrai que l'Académie est un salon, rien de plus aisé à constater que ce salon manque de femmes. On ne conçoit pas plus de salon sans femmes qu'un Olympe sans déesses. Nos immortels ont changé tout cela : les jolies pages de l'élaboration de leur dictionnaire suffisent à agrémenter leur « jour ». L'Académie, comme les cercles, ressemble à une assemblée de veufs, et les académiciens s'opposent à ce qu'on glisse parmi leurs fauteuils quelques bergères. Les femmes pourraient s'en consoler sans peine. Il n'y a pas de littérature au monde qui soit l'obligée, comme la française, de l'influence féminine. C'est à elle qu'on doit, dans une certaine mesure, la fondation de l'Académie même, et la plupart des qualités classique du dix-septième siècle : ce tour mondain, cette fleur de politesse et cette clarté si nette qui ont permis à la langue française de conquérir sa souveraineté. A l'Académie française, les femmes sont, depuis sa création, invisibles et présentes. Elles y triomphent, cachées. Mais rien n'empêche qu'elles n'y siègent en personne. Un jour viendra sans doute où l'Académie, suivant la juste évolution des temps, devra, si elle est encore de ce monde, simplement demander à un auteur quel est son mérite littéraire et non quel est son sexe.

A VENDRE
BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en face de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gerlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris-V.

RAISONS RECOMMANDÉES
ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche,** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande du premier choix. Reconstituant très énergique.
Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-32

ECOLE ROY
rue Lagrange
PARIS (Ve)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations ainsi qu'aux Professorat de Sténographie
Cours GRATUITS et sans rétribs. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

La gérante : Jane MISME.
Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. Molière